



MARCHE DE FOURNITURE n° 18 041 83400 PC

FOURNITURE ET POSE DE 5 STATIONS D'INFORMATION (AIRE D'ADHESION DU PARC NATIONAL) ET D'UNE EXPOSITION SUR LE PORT SAINT-PIERRE (HYERES) 2018-2019

Communes de l'Aire d'adhésion du Parc national de Port-Cros

**Procédure adaptée (MAPA) selon l'article 27
du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016**

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Maitre d'ouvrage - PARC NATIONAL DE PORT-CROS
181 Allée du Castel Sainte Claire – BP 70220 – 83406 HYERES Cedex
Tél. 04 94 12 82 30 - fax 04 94 12 82 31

Hyères, octobre 2018
Le présent document contient 19 pages

Table des matières

<u>OBJET DU MARCHE ET DISPOSITIONS GENERALES.....</u>	<u>5</u>
<u>Parties contractantes au sens du présent document.....</u>	<u>5</u>
<u>Documents de référence et abréviations utilisées.....</u>	<u>5</u>
<u>Nature et portée du présent document.....</u>	<u>5</u>
<u>Objet du marché.....</u>	<u>5</u>
<u>Type de marché et procédure.....</u>	<u>6</u>
<u>Décomposition en tranches.....</u>	<u>6</u>
<u>Décomposition en lots.....</u>	<u>6</u>
<u>Options.....</u>	<u>6</u>
<u>Clauses dérogeant à l'exclusivité.....</u>	<u>6</u>
<u>Prestation.....</u>	<u>7</u>
<u>Démarrage du marché.....</u>	<u>7</u>
<u>Durée du marché.....</u>	<u>7</u>
<u>Délai d'exécution de la prestation.....</u>	<u>7</u>
<u>Livraison.....</u>	<u>7</u>
<u>Désignation du comptable assignataire.....</u>	<u>8</u>
<u>CONDITIONS DE CONSULTATION.....</u>	<u>8</u>
<u>Condition de participation.....</u>	<u>8</u>
<u>Groupement.....</u>	<u>8</u>
<u>Visite des lieux.....</u>	<u>8</u>
<u>Validité de l'offre</u>	<u>8</u>
<u>Conditions de retrait des dossiers de consultation.....</u>	<u>8</u>
<u>Publicité</u>	<u>8</u>
<u>Présentation des offres.....</u>	<u>9</u>
<u>Jugement des offres.....</u>	<u>10</u>
<u>Conditions de remise des offres sous forme dématérialisée.....</u>	<u>10</u>
<u>Négociation.....</u>	<u>10</u>

<u>Variante.....</u>	<u>10</u>
<u>Modification du marché – Clauses de réexamen.....</u>	<u>11</u>
<u>Avenant.....</u>	<u>11</u>
<u>Clauses de cas de forces majeures.....</u>	<u>11</u>
<u>Renseignements complémentaires.....</u>	<u>11</u>
<u>CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES.....</u>	<u>11</u>
<u>Forme des notifications et informations.....</u>	<u>11</u>
<u>Pièces constitutives du marché.....</u>	<u>11</u>
<u>Documents à produire pendant l'exécution du marché.....</u>	<u>12</u>
<u>Hébergement.....</u>	<u>12</u>
<u>Engagements du pouvoir adjudicateur.....</u>	<u>12</u>
<u>Responsabilité du titulaire.....</u>	<u>12</u>
<u>Pénalités de retard.....</u>	<u>12</u>
<u>Intempéries.....</u>	<u>12</u>
<u>Vérifications.....</u>	<u>12</u>
<u>Admission.....</u>	<u>12</u>
<u>Contenu des prix.....</u>	<u>13</u>
<u>Application de la taxe à la valeur ajoutée.....</u>	<u>13</u>
<u>Variation des prix.....</u>	<u>13</u>
<u>Garantie.....</u>	<u>13</u>
<u>Modalités de paiement.....</u>	<u>13</u>
<u>Recours à la sous-traitance.....</u>	<u>14</u>
<u>Nantissement et cession de créances.....</u>	<u>15</u>
<u>Résiliation.....</u>	<u>15</u>
<u>Règlement des litiges.....</u>	<u>15</u>
<u>CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES.....</u>	<u>15</u>
<u>Généralités.....</u>	<u>15</u>

<u>Matériaux</u>	<u>16</u>
<u>Modules balises</u>	<u>17</u>
<u>Pupitres</u>	<u>17</u>
<u>Exposition</u>	<u>17</u>
<u>Engagement du candidat</u>	<u>19</u>
<u>Signataire.....</u>	<u>19</u>
<u>Montant de la tranche ferme.....</u>	<u>19</u>
<u>Montant de la tranche optionnelle 1.....</u>	<u>20</u>
<u>Montant de la tranche optionnelle 2.....</u>	<u>20</u>
<u>Montant de la tranche optionnelle 3.....</u>	<u>20</u>
<u>Montant de la tranche optionnelle 4.....</u>	<u>20</u>
<u>Montant de la tranche optionnelle 5.....</u>	<u>21</u>
<u>Montant de la tranche optionnelle 6.....</u>	<u>21</u>
<u>Renseignements bancaires.....</u>	<u>21</u>
<u>Dérogation au C.C.A.G. de référence.....</u>	<u>21</u>
<u>Avance forfaitaire.....</u>	<u>22</u>

Les candidats pourront trouver tous les renseignements utiles sur le site internet du Parc national à l'adresse www.portcros-parcnational.fr

Annexes :
1-DPGF
2-Liste des services techniques des communes
3-DCE

OBJET DU MARCHÉ ET DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Parties contractantes au sens du présent document.

Le POUVOIR ADJUDICATEUR est le PARC NATIONAL DE PORT-CROS, établissement public administratif représenté par son Directeur, Marc DUNCOMBE nommé par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement à compter du 1er mai 2017. (Arrêté du 27 mars 2017).

Le MAITRE D'OUVRAGE est le POUVOIR ADJUDICATEUR représenté par la personne responsable du marché chargée de diriger et de contrôler l'exécution des travaux et de proposer leur réception et leur règlement.

Le TITULAIRE est l'opérateur économique, qui conclut le marché avec le POUVOIR ADJUDICATEUR.

Documents de référence et abréviations utilisées

Le présent document fait référence aux documents en vigueur dans leur plus récente mise à jour à la date limite de remise des offres suivant :

- **C.C.A.G. FCS** - Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de Fournitures Courantes et Services
- **C.C.T.G. FCS** - Cahier des Clauses Techniques Générales applicables aux marchés publics de Fournitures Courantes et Services
- **Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics**
- **Ordonnance du 23 juillet 2015.**

Ces documents ne sont pas annexés au présent document.

Objet du marché

En 2012, le Parc national a été réformé en profondeur. A l'issue d'une concertation avec les acteurs locaux, l'espace du parc national se trouve totalement reconfiguré.

Le parc national de Port-Cros comprend depuis 2015 une aire d'adhésion associant cinq communes du littoral situées en face des îles de Porquerolles et de Port-Cros, cœurs de parc national : espace de projet de développement durable élaboré avec les communes de La Garde, Le Pradet, Hyères-les-Palmiers, La Croix-Valmer et Ramatuelle.

Ce projet de création d'un mobilier signalétique s'inscrit dans le cadre du projet GIREPAM - Gestion intégrée des réseaux écologiques dans les Parcs et Aires Marines-Programme Européen INTERREG Marittimo.

Il s'agit de donner à voir des marqueurs d'une identité forte en matérialisant un espace insulaire, littoral et marin commun dans le but de :

- incarner le territoire de l'aire d'adhésion du parc national de Port-Cros comme un territoire de projets
- qualifier un espace commun de préservation en valorisant ses richesses naturelles, culturelles et historiques de chaque commune de l'aire d'adhésion
- sensibiliser les publics aux questions de préservation naturelle, culturelle et paysagère et de gestion des usages
- améliorer l'accessibilité aux sites naturels et culturels
- fédérer les communes adhérentes autour d'un projet commun.

Le présent marché comprend :

- la conception d'un mobilier signalétique extérieur commun et modulable, qui se décline en fonction du site d'implantation et des spécificités paysagères de chaque commune
- la caractérisation d'une identité commune forte par un signal et une unité visuels.

Code CPV : 34928400 fourniture de mobilier urbain, d'exposition

Le présent marché vise à la fourniture, la livraison et la pose de 5 stations d'information dont 4 associées à une balise, dans des sites patrimoniaux et paysagers d'exception (5 communes) et d'une exposition répartie en 4 modules en 16 volets recto-verso, associée à une balise (Hyères).

Ce périmètre intègre ainsi un mobilier signalétique implanté en milieu terrestre, dans l'aire d'adhésion du parc national de Port-Cros : des balises, pupitres et leurs supports (textes et photos) associés à 5 stations d'information et une exposition ;

L'exposition est composée de 4 supports, répartis chacun en 4 volets, associé à une balise et des supports

photo sur dibond. Deux de ces supports seront directement pris en charge par la commune de Hyères. La fourniture de tous ces supports comprend la visserie, les systèmes de fixation et le soclage. Tous les éléments seront fabriqués selon les prescriptions techniques définies dans le DCE en annexe et après validation des échantillons figurant au point 1.10.

Type de marché et procédure

Le présent marché est un marché unique, de fournitures, passé selon la procédure dite adaptée (MAPA) conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, décomposé en plusieurs tranches.

Décomposition en tranches

Tranche ferme : fourniture, livraison de 5 stations d'information, dont 4 associées à une balise
Tranche optionnelle 1 : fourniture, livraison d'une cinquième balise pour la commune de la Garde
Tranche optionnelle 2 : pose de la station hors balise, sur la commune de la Garde
Tranche optionnelle 3 : pose de la balise sur la commune de la Garde
Tranche optionnelle 4 : pose de la station sur la commune du Pradet
Tranche optionnelle 5 : pose de la station sur la commune de la Croix-Valmer
Tranche optionnelle 6 : pose de la station sur la commune de Ramatuelle.

Affermissement des tranches optionnelles

Le délai d'affermissement des tranches optionnelles est de 12 mois à compter de la date de réception de la notification du marché.

Le titulaire du marché ne pourra prétendre à une indemnité de dédit en cas de non affermissement de ces tranches ni à une indemnité d'attente si les tranches sont affermées avec retard.

Décomposition en lots

Il s'agit d'un marché unique.

Article 12 du décret 2016-360 : il n'est pas alloté pour des raisons de cohérence d'actions.

Options

La tranche ferme présente deux options concernant les volets d'exposition sur le port Saint-Pierre :

- option A, voir description donnée dans le DCE en annexe
- option B, voir description donnée dans le DCE en annexe.
- L'option A prévoit des volets de 1 m x 2 m et l'option B des volets de 1,20 x 2, 20 m.

Clauses dérogeant à l'exclusivité

À titre exceptionnel, l'acheteur se réserve la possibilité de recourir à un prestataire autre que celui désigné au marché pour satisfaire des besoins prévus au présent marché mais pour lesquels le délai d'exécution est incompatible avec l'urgence imposée par la situation (mise en sécurité, action de communication non programmée, etc).

Prestation

Les fournitures et services à réaliser comprennent la fourniture :

- d'échantillons des produits suivants (dimensions approximatives 40x60) conformément au descriptif technique figurant au 4.2 :
 - un essai de silhouette découpée au laser sur Acier Corten (fichier fourni) ;
 - un échantillon de cadre inox 40 x 50 avec intégration Dibond ou son équivalent (fichier fourni) ;
- des supports de signalétique, de découpes, d'impression sur divers matériaux, les systèmes de fixation, leur soclage, leur livraison et pose ;
- la coordination technique de la livraison et pose en concertation avec les services techniques des communes des sites d'implantation et du Port Saint-Pierre (Hyères)

Démarrage du marché

Le démarrage du marché, à titre indicatif, est prévu début décembre 2018.

Durée du marché

Le marché prendra effet à compter de la date de réception de la notification qui ne vaudra pas OS de démarrage de la prestation. L'OS de démarrage prendra effet à compter de la réception de la validation du BAT de mise en fabrication des supports. La fin d'exécution est estimée en février 2019.

Délai d'exécution de la prestation

Le délai de préparation est fixé à 12 semaines à compter de la remise du BAT des éléments à fabriquer. Est considéré délai d'exécution celui relatif à l'exécution de la prestation comprenant le délai de préparation défini ci-dessus (préparation, commande des fournitures, fabrication, livraison et pose).

La durée d'exécution sera exprimée en jours dans le mémoire technique du candidat.

L'exposition présentée au Port-Saint Pierre devra être livrée en priorité sur les 5 stations d'information.

Le candidat précisera son délai d'exécution dans l'acte d'engagement, qui représentera le délai contractuel.

Le Maître d'œuvre sera seul juge des raisons ayant conduit à dépasser le délai, de l'opportunité de proroger ce délai, de la durée à donner à cette prorogation. Il pourra aussi imposer des arrêts dans l'exécution des travaux.

Livraison

L'ensemble des modules, supports et balises sera livré :

- sur le rocher de la commune de La Garde (sauf indication contraire)
- sur la plage de la Garonne du Pradet (sauf indication contraire)
- sur la plage du débarquement de La Croix Valmer (sauf indication contraire)
- sur la plage de l'Escalet à Ramatuelle au départ du sentier du littoral (sauf indication contraire)
- A la gare maritime située au Port Saint Pierre, 9 Avenue du Dr Robin 83400 Hyères (sauf indication contraire) : module, balise et volets de l'exposition.

Le bordereau des tarifications de livraison sera fourni par le candidat accompagné des conditions de transport.

Désignation du comptable assignataire

L'agent comptable pour le Parc national de Port-Cros est : Madame Chantal BOUTEILLE
AFB Agence Française de la Biodiversité, pôle de
Montpellier-Immeuble Tabella
125 Impasse Adam Smith
34470 PEROLS

CONDITIONS DE CONSULTATION

Condition de participation

Le candidat doit répondre aux conditions d'accès à la commande publique conformément à l'article 51 I de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et à l'art. 44 du décret du 27 mars 2016.

Il ne doit pas être en situation lui interdisant de soumissionner selon les conditions de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

Le marché sera exécuté par un opérateur économique justifiant de sa capacité à mener à bien les prestations citées en objet, dans le domaine de la signalétique extérieure, détaillées et définies au C.C.T.P.

Groupement

Dans le cas d'un groupement, le Pouvoir adjudicateur souhaite que celui-ci soit conjoint. Le mandataire sera désigné dans l'acte d'engagement ; il sera chargé de remettre les offres, signer le marché, coordonner les prestations des membres du groupement, en assurer la gestion administrative et financière. Il sera solidaire de chaque membre du groupement pour l'exécution du marché.

Composition du groupement : les membres du groupement présentant une offre ne peuvent pas s'engager auprès de plusieurs groupements. Toute présence d'un même candidat dans plusieurs

groupements entraînera l'élimination de ces offres.

Visite des lieux

La visite des lieux a essentiellement pour but de permettre au soumissionnaire de prendre connaissance des contraintes et sujétions particulières du marché, afin qu'il puisse établir son offre en toute connaissance de cause. Elle n'est pas obligatoire. Cependant, le titulaire ne pourra en aucun cas prétendre à une méconnaissance des lieux et des fournitures à réaliser dans le cadre de ce marché. La liste des services à contacter figure en annexe 2 du présent document.

Validité de l'offre

Le délai de validité de l'offre est de trois mois à compter de la date limite de remise des offres.

Conditions de retrait des dossiers de consultation

Le dossier de consultation et ses annexes sont déposés sur la plate-forme interministérielle des marchés de l'État, (PLACE) à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr. Tout candidat qui le souhaite peut y accéder librement, télécharger le document et ses annexes et présenter son offre dans les conditions définies ci-après.

Tous les renseignements complémentaires seront mis en ligne sur la Plate-forme des marchés. Le pouvoir adjudicateur n'a pas la responsabilité d'un téléchargement anonyme : il ne pourra donc pas apporter les renseignements/précisions complémentaires demandés par un autre candidat.

Publicité

L'avis d'appel public à la concurrence est publié sur le site internet du Parc national de Port-Cros, à la rubrique « Marchés publics », ainsi que sur la plate-forme interministérielle des marchés de l'État, (PLACE).

Présentation des offres

Dans le cadre de notre démarche de développement durable et dans un souci d'économie des ressources, nous demandons que les offres proposées sous format papier (dossier de consultation, annexes, mémoire technique et tous documents administratifs) soient en mode recto/verso, agrafées, sans film plastique ni reliure.

Le dossier à remettre par l'entreprise candidate comprendra les pièces suivantes :

1/ Pièces de la candidature

Attestations

- Assurance professionnelle
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- La déclaration sur l'honneur annexée au présent document dûment datée et signée par le représentant de l'entreprise candidate

Capacité économique, technique et financière

- DC1 (lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses co-traitants)
- DC2 ([déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement](#))
(ces documents sont téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires->)
- Kbis

- Le candidat doit offrir les garanties minimales du point de vue de ses capacités professionnelles permettant la réalisation du marché. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, certificat d'identité professionnelle ou références de prestations en lien avec le présent marché.

- Références et moyens : le prestataire fournira une présentation de ses moyens humains, une liste des références de fournitures similaires de moins de trois ans. Celles-ci sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

2/Pièces constitutives de l'offre

- Le présent DCOE et ses annexes dûment remplis, datés et signés
- Le DPGF daté et signé
- Un mémoire technique spécifique à ce marché, qui détaillera :
 - une présentation de l'équipe et des moyens mis en œuvre ;
 - la méthodologie et descriptif technique des processus de production ainsi que des matériaux ;
 - les éventuels compléments et précisions au CCTP ;
 - les dispositions que le candidat envisage pour garantir la qualité des fournitures ;
 - les garanties des équipements ;
 - les fiches techniques des fournitures proposées ;
 - le calendrier prévisionnel détaillé de l'opération ;

➤ Un RIB

En cas de cotraitance ou sous-traitance,

- Il sera fourni les éléments nécessaires de la liste ci-dessus pour chacun des co-traitants et sous-traitants.

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira les attestations sociales et fiscales de moins de six mois.

Modification de l'art. 45 du C.M.P., application à dater du 01/10/2014 : Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont été déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Ils ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et de cet espace et que l'accès à celui-ci soit gratuit.

L'offre de l'entreprise sera entièrement rédigée en langue française.

Il sera demandé au candidat retenu la fourniture d'échantillons des produits suivants (dimensions approximatives 40x60) conformément au descriptif technique figurant au 4.2 :

- un essai de silhouette découpée au laser sur Acier Corten (fichier fourni) ;
- un échantillon de cadre inox 40 x 50 avec intégration Dibond ou son équivalent (fichier fourni).

L'approbation, le cas échéant, conditionne la mise en fabrication.

Jugement des offres

Le jugement des offres sera basé sur les critères et leur pondération respective suivants :

40 % pour le prix

60% pour la valeur technique de l'offre : qualité des fournitures, garantie des produits, technicité, moyens mis en œuvre pour respecter les délais d'exécution.

Conditions de remise des offres SOUS FORME DÉMATÉRIALISÉE

Date et heure limites de remise des offres : **22 novembre 2018 à 12:00 h**

Les offres seront déposées électroniquement sur la Plate-forme des Achats de l'État (PLACE) à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr, avant ces mêmes date et heure limites.

Copie de sauvegarde de l'offre

Il est demandé IMPÉRATIVEMENT l'envoi d'une copie de sauvegarde sur support physique, sous pli. Sa réception se fera avant **le 22 novembre 2018 à 12h00**. Elle pourra être envoyée sur un support papier ou sur support électronique (CD, DVD, clé USB..). L'inscription "copie de sauvegarde" sera mentionnée sur l'enveloppe avec le nom du candidat et l'identification de la procédure, de sorte que la copie de sauvegarde soit identifiée avant l'ouverture des plis. Les documents composant la copie de sauvegarde devront être signés. La copie de sauvegarde ne sera ouverte pour remplacer l'offre dématérialisée qu'en cas d'anomalies dans la réception de celle-ci. La copie de sauvegarde sera détruite si la réception électronique s'est faite normalement. Adresse d'envoi :

Monsieur Marc Duncombe, Directeur du Parc national de Port-Cros - Cellule marchés publics
181 Allée du Castel Sainte Claire BP 70220 - 83406 Hyères Cedex

Article 43 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 : les candidatures et offres reçues hors délai sont éliminées.

Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats dont les offres, à l'ouverture des plis, sont susceptibles de répondre au mieux à ses besoins. Cependant, il pourra juger que, compte-tenu de la qualité des offres, la négociation n'est pas nécessaire.

La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre y compris le prix.

Variante

La présentation de variantes n'est pas autorisée.

Modification du marché – Clauses de réexamen

Le présent marché prévoit la possibilité de modifications en cours d'exécution, ainsi que les conditions dans lesquelles il peut en être fait usage selon les articles 139 et 140 du décret 2016-360.

Clauses de réexamen - Champ d'application et nature des modifications envisageables :

- Fournitures supplémentaires/complémentaires
- Sujétions techniques/financières imprévues
- Report de la date de démarrage
- Ajout d'une adresse de livraison

Conditions dans lesquelles il peut en être fait usage :

- Par avenant.

Avenant

Toute prestation ou condition d'exécution non prévue au présent document sera soumise à l'avis exclusif du pouvoir adjudicateur ou de son représentant et devra faire l'objet d'un avenant.

Clauses de cas de forces majeures

Les parties ne seront pas responsables de l'inexécution de leurs obligations en cas de survenance d'un cas de force majeure, défini comme tout événement imprévisible, irrésistible et résultant de circonstances extérieures aux parties, rendant impossible l'exécution du marché.

En cas de survenance d'un cas de force majeure le marché sera suspendu jusqu'à disparition, extinction ou cessation du cas de force majeure. Toutefois, faute de pouvoir reprendre l'exécution du contrat dans un délai de trente (30) jours à compter de la survenance du cas de force majeure, les Parties se rapprocheront afin de discuter d'une modification du contrat.

Renseignements complémentaires

- Pour obtenir tous les renseignements techniques ou administratifs qui leur seraient nécessaires, les

candidats devront poser leurs questions sur la Plate-forme interministérielle des Achats de l'État (PLACE) à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr.

- Tous les renseignements complémentaires/modifications/réponse à un candidat durant la consultation seront mis en ligne sur cette Plate-forme.

Rappel : Le pouvoir adjudicateur n'a pas la responsabilité d'un téléchargement anonyme donc la non-possibilité de remettre des compléments d'information.